



Offre 1 :

« La douane met en place la démarche de l'interlocuteur unique »

Mesure 3

Renforcer les cellules conseil aux entreprises (CCE)

Bureau Pilote : A3

Bureaux associés : CCG – Mission PME/ETI

1. Indicateur de suivi

	2016	2017	2018
Evolution des effectifs affectés à la fonction conseil au sein des pôles action économique (PAE)			

Code couleur : En vert : augmentation / en orange : stagnation / en rouge : baisse

2. Description de la mesure

La douane propose une offre de conseils élargie avec des services spécialement chargés de répondre aux attentes des professionnels en région. Les CCE sont implantées au sein de chaque direction régionale des douanes. Leur implantation répond au besoin d'accompagnement de proximité des PME et des ETI qui ont ainsi un interlocuteur unique avec leur CCE. Le réseau des CCE sera progressivement étoffé dans les bassins économiques importants, en cohérence avec les dispositifs de soutien à l'international mis en place par l'État et les régions.

3. Éléments d'information

Liens vers le site internet :

* <http://www.douane.gouv.fr/articles/a11053-les-cellules-conseil-aux-entreprises>

* <http://www.douane.gouv.fr/Portals/0/fichiers/douane/competitivite/fiche-pae-cellules-conseil.pdf>